



à l'attention de Mr Merckel, évaluation des risques, ANSES,
Dr Segala cabinet SEPIA
Mme Manusset, sociologue
Mme Boyer, en charge du dossier

le 1^{er} novembre 2022

copie assos ehs
commission santé de l'Assemblée Nationale
Mme Rivasi Eurodéputée

Madame, Monsieur,

Nous nous sommes vus le 6 juin 2019... lors de la « retransmission » d'une soi-disant « pré-étude » pas de nouvelles depuis... 3 ans ! Pour des ehs dans la galère c'est énorme, et catastrophique.

Vous me demandez de faire suivre votre nouvelle étude menée par l'ANSES à notre réseau... Mais vous n'avez toujours pas répondu aux questions que je vous posais. Vous pouvez reprendre mon mail du 22 juillet 2019 qui est toujours d'actualité : vous avez délibérément exclu mes propres documents médicaux ainsi que d'autres examens présentés par les 17 personnes ayant participé : holter, ECG, encéphalogramme, kirlan...

D'autre part, j'avais interpellé Mr Merckel sur le fait que les ondes numériques utilisées aujourd'hui sont mesurées avec des appareils et un protocole réalisés pour les ondes analogiques. Vous m'aviez répondu que « oui, il faudrait refaire une campagne de mesures »... ?? Quid ? Et on passe sous silence les fréquences qui perturbent les propres fréquences de nos organes, et la bande passante, c'est à dire le volume d'informations (datas) qui transitent via tous les corps humains se trouvant à proximité...

De nombreuses personnes EHS ont du équiper leur logement à leurs frais, voire le quitter, à cause des nombreuses antennes installées et du cumul atteint : 2G + 3G + 4G + 5G aujourd'hui car l'un enlève pas l'autre... Vous avez reçu (et nous aussi) le courrier de Mr Pierre Duprez, ingénieur, et pourrez consulter son excellente explication sur notre site dans la rubrique « docs technique » (« l'imposture de la mesure des ondes électromagnétiques »).
<https://lescitoyenseclairés.org/technique.html>

De nombreux EHS vivent aujourd'hui en fourgon, caravane, mobile home ou même sous une simple tente pour échapper à la **torture** (je répète et j'insiste sur ce mot) ainsi qu'à la **violence institutionnelle** dont l'ANSES est un outil.

Quid des cancers d'enfants, malformations, tout comme dans les nombreux troupeaux subissant une irradiation devenue aujourd'hui systématique. (Ste Pazanne, Nozay etc...)

Mr Christophe Mergault, lanceur d'alerte, ehs et diabétique, s'est suicidé le 28 septembre... Il avait demandé à être pris en charge à l'hôpital psychiatrique (dans le wifi!) car se savait très fragilisé depuis le procès contre la société privée Enedis. Il avait du augmenter par 4 son insuline depuis l'installation des linky dans son quartier, bien que lui-même n'ayant pas un tel compteur communiquant à son domicile.

Anne Charlotte, dans l'Hérault, est désespérée et n'a plus la force de se battre et démarre une grève de la faim, menace de tuer son chien et elle après.

Vous comprenez que nous n'en sommes plus aux douillettes « études » ; nous en sommes à « NON ASSISTANCE A PERSONNE EN DANGER ».

je souhaite également rappeler que lors du premier grenelle, avec l'asso Robin des toits (2011) de petits appareils tout à fait pertinents ont été distribués qui permettaient d'enregistrer le cœur de la personne en même temps que la pollution électromagnétique environnante...

<https://www.robindestoits.org/Grenelle-des-ondes> :

« L'Association des Maires de Grandes Villes de France, par la voix de son Président, Michel Destot, député-maire de Grenoble, demande, dans l'esprit du Grenelle des Ondes, à ce que les conditions d'une véritable expérimentation puissent être réunies. Une dizaine de communes se sont portées candidates pour accueillir ces expérimentations, dont Brest, Cannes, Grenoble et Paris »

Que sont ces appareils devenus, je vous le redemande ?

Je souhaite également dans ce courrier, qui va circuler, rappeler la position de l'ANSES qui, par deux fois (au moins) a éliminé purement et simplement des passages entiers d'informations, sûrement dérangeantes pour certains (Robin des Toits, Philippe Tribaudeau).

<https://collectif-accad.fr/site/les-etranges-caviardages-de-lanses>

Donc pour ce qui est du sérieux et de la fiabilité de L'Agence Nationale, cela laisse perplexe et ne nous incite pas à être encore une fois votre « faire valoir ».

<https://www.michele-rivasi.eu/medias/avis-de-lanses-sur-les-radiofrequences-un-paradoxe-de-plus>

0 étude qui prouve l'innocuité des ondes électromagnétiques ;

Toutes les études prouvent la toxicité des ondes d'une manière ou d'une autre...

Vous auriez besoin d'une étude supplémentaire ? Des patients qui souffrent et ne savent pas d'où viennent leur symptômes sont médicamentés pour des pathologies erronées, puisque les médecins ne connaissent pas les symptômes appelés SICEM. Le Dr Pougnet (CHU Brest) était censé élaborer une plaquette à destination de tous les médecins, avec des examens médicaux à l'appui, révélant le diagnostic.

Pourtant la loi ABEILLE impose la baisse des ondes sur tout le territoire, (ainsi que le principe ALARA et la charte de l'environnement) mais aussi l'information de la population, et non pas en leur vendant un téléphone portable, avec un fictif niveau de DAS, puisque, comme a réussi à le révéler l'association Phonegate Alert, les fabricants ne respectent pas les normes, qui elles mêmes ne protègent pas la population. Encore une Agence Nationale au service des lobbies et non de la population.

Bref, je ne manquerais pas de fournir ce courrier ainsi que celui de Mr Duprez avec votre dépliant.

Dans l'attente d'un monde meilleur,

La Présidente,
Danièle Bovin

56600 Lanester